

MAIRIE DE VERDUN-EN-LAURAGAIS

CONSEIL MUNICIPAL 28 avril 2014 Compte rendu sommaire

Présents : MM DE PRADIER D'AGRAIN Armand, MONTECH Gérard, VIDAL Monique, ANDRAUD Frédéric, MONSERAT Laurent, COMBES Hubert, GUIRAUD Gaëlle, CALVEL Thierry

Absents (représentés) : MM VIALADE Sophie, BAILLOU Philippe, VIALADE Régis

Absents : MM

○ VOTE DES BUDGETS 2014

Budget Communal :

Fonctionnement Recettes : 659 857 Dépenses : 383 258
Investissement Recettes – Dépenses : 319 922
Prélèvement : 126 330

Budget Village Vacances :

Fonctionnement Recettes – Dépenses : 78 734
Investissement Recettes – Dépenses : 67 651

Budget Eau – Assainissement :

Fonctionnement Recettes – Dépenses : 31 836
Investissement Recettes – Dépenses : 43 146

Budget CCAS (voté par les membres du CCAS) :

Fonctionnement Recettes – Dépenses : 2 186

○ TAUX D'IMPOSITION DE LA COMMUNE

Le conseil municipal décide de ne pas modifier les taux d'imposition de la commune :

- Taxe d'habitation : 15.90%
- Foncier bâti : 23.44%
- Foncier non bâti : 123.97%

○ DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Le conseil municipal accorde à Monsieur le Maire les délégations visées à l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales et l'autorise à engager des dépenses pour le compte de la commune dans la limite d'un montant plafond de 2 000 €.

○ CONTRATS AIDES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de créer deux postes d'agent d'entretien en CAE-CUI, à raison de 20 heures hebdomadaires, annualisées.

○ CREATION D'ACCES POUR UNE PARCELLE SUR UNE VOIE COMMUNALE

Le conseil municipal, propose que la demande soit examinée après consultation des services du Conseil général (Infrastructures routières).

○ **DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS AUPRES DU SMICTOM**

Le conseil municipal, désigne les délégués suivants :

Titulaire : Armand d'AGRAIN

Suppléant : Gérard MONTECH

○ **DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU MARCHE DE COMMANDES POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA CCCLA**

Le conseil municipal désigne les délégués suivants :

Titulaires : Armand de PRADIER d'AGRAIN

Suppléants : Gérard MONTECH

○ **DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS AUPRES DU SYADEN**

Le conseil municipal, désigne les délégués suivants :

Titulaire : Armand d'AGRAIN

Suppléant : Gérard MONTECH

○ **MEMBRES DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES DE LA CCCLA**

Economie : Thierry CALVEL

Tourisme : Hubert COMBES

Services aux communes : Philippe BAILLOU

Culture : Sophie VIALADE

Action sociale : Monique VIDAL

Services à la personne : Laurent MONSERAT

Aménagement du territoire : Gérard MONTECH

Finances : Gaëlle GUIRAUD

Schéma de mutualisation : Frédéric ANDRAUD